

Politique d'évaluation

Programme d'Education Intermédiaire (PEI) de l'IB du Gymnase

I. Introduction

Cette politique s'adresse à toute la communauté du Programme d'Education Intermédiaire (PEI) du Gymnase : les élèves, leurs parents et tous les membres de l'équipe éducative (enseignants et direction).

II. Philosophie

A. But

Le but de cette politique d'évaluation est de fournir un cadre pour des pratiques d'évaluation justes, fiables et valides, conformes à la philosophie et à la mission du Baccalauréat International (IB). La politique d'évaluation vise également à guider l'amélioration continue de l'enseignement et de l'apprentissage en fournissant un retour d'information aux élèves, aux enseignants et aux parents.

B. Culture

Notre établissement valorise une approche de l'éducation axée sur la collaboration, l'inclusion et l'apprentissage. Nous nous efforçons de créer un environnement d'apprentissage positif et encourageant qui favorise le développement de l'enfant dans son intégralité. Nous croyons en la promotion d'un état d'esprit de croissance et encourageons les élèves à s'approprier leur apprentissage.

C. Environnement

Notre école fonctionne dans un contexte international et accueille des élèves d'origines diverses en parallèle d'un système éducatif national.

Nous reconnaissons l'importance de la sensibilité culturelle et visons à promouvoir la compréhension et le respect interculturels.

III. L'évaluation et l'apprentissage

L'évaluation est une partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le programme PEI, l'évaluation est **critériée** (critères prédéterminés et semblables dans toutes les écoles du monde l'IB), **continue et progressive**.

L'objectif est de soutenir et encourager l'apprentissage des élèves en fournissant une rétroaction sur celui-ci.

La valeur numérique (de 1 à 8) attribuée lors des évaluations représente le niveau atteint par l'élève en s'appuyant sur les descripteurs prédéfinis. Il s'agit bien d'une évaluation **qualitative**.

Il existe deux types d'évaluation : **formative et sommative**.

Avant chaque évaluation sommative, des évaluations formatives sont effectuées.

Les **moyens d'évaluation** (collecte d'informations) au PEI sont diversifiés et différenciés. Ainsi, ils tiennent compte des besoins de tous les élèves (voir politique inclusive) et peuvent prendre plusieurs formes comme par exemple, des capsules vidéo, des exposés, des illustrations graphiques, des comptes rendus, des conversations, un rapport de laboratoire ou encore les traces d'une démarche mathématique.

Une évaluation sommative évalue un niveau sur 8 et est comptabilisée.

Une évaluation formative n'est pas obligatoirement notée.

Les **unités de travail** (ou toute autre activité émanant du programme du PEI) évaluent à la fois, les critères propres aux compétences définies dans les guides de l'IB et des compétences et connaissances disciplinaires déclinées dans les programmes de l'Education Nationale.

En inscrivant l'évaluation dans le développement de l'élève, celle-ci sort du jugement et devient un **outil de progression**.

Durant les 4 années du PEI, le niveau de difficulté augmente pour chacun des critères d'évaluation. Pour refléter cet incrément, les enseignants utilisent deux grilles différentes selon les années d'enseignement. La première pour l'évaluation en PEI1 et PEI2 et la seconde pour l'évaluation en PEI3 et PEI4.

IV. Critères d'évaluation

Chaque groupe de matières s'évalue selon **4 critères** (A, B, C et D).

Critères d'évaluation du PEI dans l'ensemble des groupes de matières

(d'après le guide de l'IB : Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique, IBO, 2015)

	A	B	C	D
Langue et littérature	Analyse	Organisation	Production de texte	Utilisation de la langue
Acquisition de langues	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite
Individus et sociétés	Connaissances et compréhension	Recherche	Communication	Pensée critique
Sciences	Connaissances et compréhension	Recherche et élaboration	Traitement et évaluation	Réflexion sur les répercussions de la science
Mathématiques	Connaissances et compréhension	Recherche de modèles	Communication	Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle
Arts	Recherche	Développement	Création ou exécution	Évaluation
Éducation physique et à la santé	Connaissances et compréhension	Planification de la performance	Application et exécution	Réflexion et amélioration de la performance
Design	Recherche et analyse	Développement des idées	Création de la solution	Évaluation
Projet communautaire	Investigation	Planification	Action	Réflexion

Chaque critère (A, B, C, D) de chaque matière comporte 8 niveaux de réussite possibles selon des descripteurs prédéfinis :

- 1-2 : insatisfaisant, les objectifs d'apprentissages ne sont pas atteints
- 3-4 : bon travail (le seuil 3 étant le seuil de réussite)
- 5-6 : très bon travail
- 7-8 : excellent travail

Exemple d'une grille d'évaluation (Critère B, Design PEI1)
(d'après le guide de design, IBO, 2015)

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint aucun des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. indique un critère de réussite élémentaire établi pour une solution ; ii. présente une idée de conception pouvant être interprétée par d'autres personnes ; iii. crée un dessin ou un schéma de planification incomplet.
3 – 4	L'élève : i. indique quelques critères de réussite établis pour la solution ; ii. présente plusieurs idées de conception, à l'aide d'un ou de plusieurs supports appropriés, ou énonce des caractéristiques importantes desdites idées, qui peuvent être interprétées par d'autres personnes ; iii. indique les caractéristiques principales de la conception retenue ; iv. crée un dessin ou un schéma de planification ou énumère les modalités requises pour la création de la solution retenue.
5 – 6	L'élève : i. développe quelques critères de réussite établis pour la solution ; ii. présente quelques idées de conception réalisables, à l'aide d'un ou de plusieurs supports appropriés, et énonce des caractéristiques importantes desdites idées, qui peuvent être interprétées par d'autres personnes ; iii. présente la conception retenue en indiquant ses caractéristiques principales ; iv. crée un dessin ou un schéma de planification et énumère les informations principales pour la création de la solution retenue.
7 – 8	L'élève : i. développe une liste des critères de réussite établis pour la solution ; ii. présente des idées de conception réalisables, à l'aide d'un ou de plusieurs supports appropriés, et résume les caractéristiques importantes desdites idées, qui peuvent être correctement interprétées par d'autres personnes ; iii. présente la conception retenue en décrivant ses caractéristiques principales ; iv. crée un dessin ou un schéma de planification qui résume les informations principales utiles à la réalisation de la solution retenue.

Les **grilles d'évaluation** avec **descripteurs** sont connues, pour chaque matière et chaque année, des élèves et de leurs familles.

La connaissance de ces critères est nécessaire pour que les élèves développent une certaine autonomie comme apprenant.

Des corrections croisées entre professeurs d'un même groupe de matière sont organisées régulièrement dans le but d'harmoniser l'utilisation des critères d'évaluation des programmes et l'attribution des niveaux.

V. Fréquence d'évaluation

Les enseignants sont tenus d'évaluer au moins deux fois dans l'année, les 4 objectifs d'apprentissage de chaque critère d'évaluation.

L'année scolaire est découpée en deux semestres : de septembre à janvier et de février à juin. Les résultats des élèves sont transcrits dans des livrets disponibles et consultables sur ManageBac.

Une rencontre entre professeurs, enseignants et élèves est organisée en milieu de premier semestre et en milieu du 2^e semestre pour rendre compte des apprentissages et des résultats des élèves.

En fin de chaque année scolaire, une note finale sur 7 est donnée pour chaque matière. Pour cela, une moyenne de l'année de chacun des 4 critères est effectuée par matière. Les niveaux atteints pour les 4 critères (A, B, C, D) dans une matière sont additionnés, ce qui permet d'obtenir un total sur 32 qui est converti en note sur 7.

Grille de conversion pour obtenir la note finale sur 7

(d'après le guide de l'IB : Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique, IBO, 2015)

Note finale	Seuils d'attribution	Descripteur
1	1 – 5	Produit un travail de très faible qualité. Fait état d'un grand nombre d'erreurs de compréhension majeures ou d'une mauvaise compréhension de la plupart des concepts et des contextes. Fait rarement preuve de pensée critique ou créative. Manque considérablement de flexibilité en n'utilisant que rarement des connaissances ou des compétences.
2	6 – 9	Produit un travail de faible qualité. Exprime un manque de compréhension ou d'importantes lacunes dans la compréhension d'un grand nombre de concepts et de contextes. Fait parfois preuve de pensée critique ou créative. Manque généralement de flexibilité dans l'utilisation des connaissances et des compétences, qui sont souvent peu appliquées.
3	10 - 14	Produit un travail de qualité convenable. Communique une compréhension élémentaire d'un grand nombre de concepts et de contextes, malgré quelques erreurs de compréhension ou lacunes majeures. Commence à faire preuve d'une certaine pensée critique et créative, bien qu'élémentaire. Manque souvent de flexibilité dans l'utilisation des connaissances et des compétences et a besoin d'aide, y compris dans les situations familières de la classe.
4	15 - 18	Produit un travail de bonne qualité. Communique une compréhension élémentaire de la plupart des concepts et des contextes, malgré quelques erreurs de compréhension et lacunes mineures. Fait souvent preuve de pensée critique et créative élémentaire. Fait preuve d'une certaine flexibilité dans l'utilisation des connaissances et des compétences dans les situations familières de la classe, mais a besoin d'aide dans les situations nouvelles.
5	19 - 23	Produit généralement un travail de très bonne qualité. Communique une bonne compréhension des concepts et des contextes. Fait preuve de pensée critique et créative, parfois de manière complexe. Utilise des connaissances et des compétences dans les situations familières de la classe et de la vie réelle et, avec de l'aide, dans certaines situations nouvelles de la vie réelle.
6	24 - 27	Produit un travail de très bonne qualité, parfois innovant. Communique une très bonne compréhension des concepts et des contextes. Fait preuve de pensée critique et créative, souvent de manière complexe. Utilise des connaissances et des compétences dans les situations familières et nouvelles de la classe et de la vie réelle, souvent de manière autonome.

7	28 - 32	Produit un travail de très bonne qualité, souvent innovant. Communique une compréhension approfondie et nuancée des concepts et des contextes. Fait systématiquement preuve d'une pensée critique et créative recherchée. Transpose souvent ses connaissances et ses compétences de manière autonome et compétente dans un éventail de situations complexes de la classe et de la vie réelle.
---	---------	---

Pour les élèves souhaitant rejoindre un établissement soumis à des exigences, régionales ou nationales de notation, le Gymnase procède à la transmission des résultats après conversion des notes par chaque professeur dans le système de notation imposé par l'établissement concerné.

VI. Validation de fin de PEI

Le PEI s'effectuant en 4 années au Gymnase, les élèves ne participent pas à l'évaluation électronique. Ils ne présentent pas le projet personnel mais réalisent leur projet communautaire en fin de PEI 4. La validation de ce projet est constitutive de la réussite des études en PEI.

Les élèves suivant le PEI4 sont encouragés par l'établissement à présenter en fin d'année scolaire les épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB), validant la fin de la scolarité des 4 années de collège en France, ainsi que la certification PIX du niveau de maîtrise des usages numériques. Les démarches nécessaires pour l'inscription à ces examens sont effectuées par Le Gymnase.

VII. Rôles et responsabilités

Les enseignants :

- expliquent les résultats attendus et les critères d'évaluations aux élèves. Ceux-ci feront l'objet d'évaluations formatives avant de passer à l'évaluation sommative
- utilisent des pratiques communes concernant la consignation et la transmission des résultats des élèves, à savoir :
 - rendu du travail écrit de l'élève avec l'évaluation et les commentaires de l'enseignant,
 - enregistrement du résultat de l'évaluation sur Managebac, où il est accessible aux élèves et aux familles
 - à l'issue des conseils de classe, une fois par semestre, les bulletins des élèves sont remplis par les enseignants et transmis aux familles.
- communiquent, dans un délai raisonnable, avec les parents lorsqu'ils remarquent un changement en matière de comportement ou de rendement scolaire afin d'éviter dans la mesure du possible, que l'élève se retrouve en situation d'échec
- font preuve de jugement professionnel dans la détermination des niveaux atteints à partir des grilles d'évaluation de l'IB.

Les élèves :

- ont la responsabilité de fournir des preuves de leur apprentissage (évaluations formatives et sommatives) aux dates indiquées par les enseignants
- ont la responsabilité de faire preuve d'honnêteté en tous points (tel que décrit dans le Règlement Intérieur)
- ont la responsabilité de lire les commentaires des enseignants sur les grilles d'évaluations
- ont la responsabilité de leur apprentissage, c'est-à-dire de faire les lectures et activités recommandées.

Les parents :

- ont la responsabilité de se tenir informés à partir des renseignements fournis par les enseignants
- doivent informer l'école des absences de leur enfant selon les modalités du Règlement Intérieur
- doivent s'engager à renseigner l'école s'il advient des conditions particulières qui pourraient nuire à l'apprentissage de leur enfant.

VIII. Révision de la Politique d'évaluation

La politique d'évaluation est revue chaque année lors de séances de travail de la communauté éducative et publiée sur le site internet de l'établissement¹.

Date du présent document : 6 janvier 2026

¹ <https://legymnase.eu/>